



PROTOCOLE DE SECURITE : NOTICE EXPLICATIVE

Opérations de chargement / déchargement

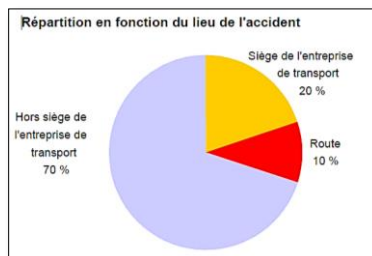
www.presta-asso.fr

POURQUOI FAIRE UN PROTOCOLE DE SECURITE ?

Le transport routier de marchandises, activité vitale pour le pays, constitue un immense parc de véhicules, un tonnage considérable de frets transporté chaque année.

Ce secteur d'activité a de forts taux d'accidents en nombre et en gravité.

Pour l'essentiel, ces accidents surviennent sur le site de l'entreprise d'accueil, au cours d'opérations de chargement et de déchargement.



DANS QUEL CAS DOIS-JE ETABLIR UN PROTOCOLE DE SECURITE ?

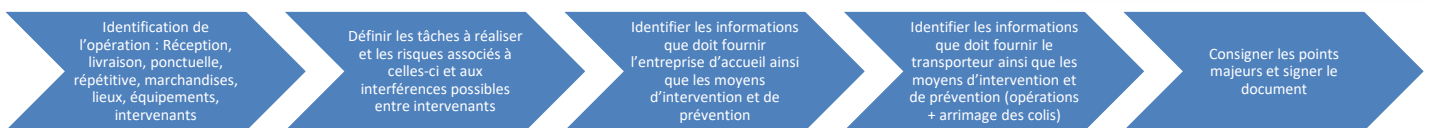
Le protocole de sécurité est obligatoire dès qu'une entreprise de transport fait pénétrer un véhicule dans une entreprise d'accueil (quelle que soit sa taille) en vue d'une opération de chargement ou de déchargement, quels que soient le type de marchandises, le tonnage et la nature de l'intervention du transporteur.

Il faut par conséquent faire ce protocole pour chaque transporteur, **et relayer dans tous les cas, les consignes de sécurité par l'affichage au sein de l'entreprise d'accueil.**

Dans un premier temps, faire ce protocole avec les transporteurs réguliers afin de se familiariser avec cette démarche si celle-ci n'est pas encore appliquée.



DEMARCHE GENERALE



Dans le cas où le transporteur est étranger, dans la mesure du possible, le protocole de sécurité est rédigé dans la langue lue, parlée et écrite par ce dernier avec en plus des consignes et un plan de circulation intelligibles et explicatifs.

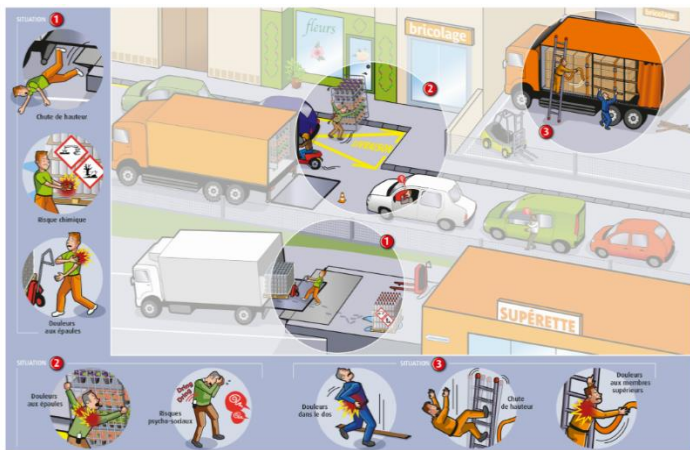
A VOUS DE JOUER ?



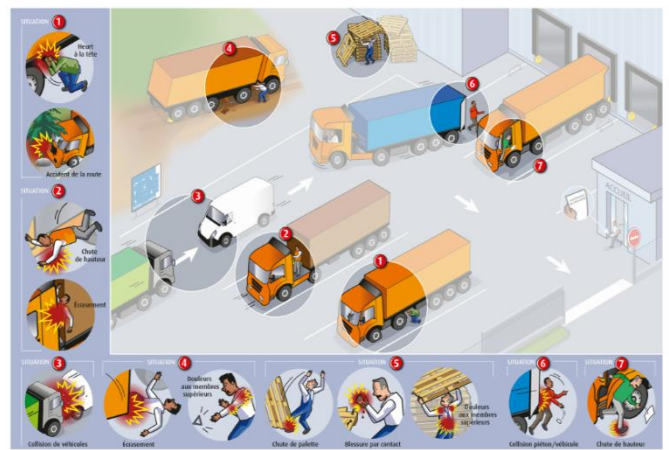
Source : Image Tutoprév' INRS Transport Routier de marchandises : Milieu urbain



Source : Image Tutoprév' INRS Transport Routier de marchandises : cour d'une entreprise



Source : Image Tutoprév' INRS Transport Routier de marchandises : Milieu urbain/corrections



Source : Image Tutoprév' INRS Transport Routier de marchandises : cour d'une entreprise/corrections

REFERENCES REGLEMENTAIRES ET INFORMATIONS UTILES

Les sources d'information indiquées ci-après seront également très instructives pour la compréhension et la rédaction d'un protocole de sécurité.

Références des principaux textes réglementaires – <http://www.legifrance.gouv.fr/> :

- Code du travail / Les entreprises extérieures : Articles R4511-1 et suivants
- Code du travail / les opérations de chargement et de déchargement : Articles R4515-1 et suivants

Pour aller plus loin,

- ▶ Institut National de Recherche et de Sécurité - <http://www.inrs.fr/>
 - ED 4465 « Transport routier de marchandises »
 - <http://www.inrs.fr/risques/entreprises-exterieures/protocole-securite.html>
 - Article Travail et Sécurité « TS 670 » – page 42 « Le protocole de chargement et déchargement »



- ▶ Travailler mieux, la santé et la sécurité au travail
<https://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/prevention-des-risques-pour-la-sante-au-travail/mesures-et-moyens-de-prevention/article/protocole-de-securite-pour-les-operations-de-chargeement-et-de-dechargeement-de>

Puis-je être condamné pour absence de PROTOCOLE DE SECURITE ?



Un salarié d'une société viticole est décédé au cours de la collision entre le tracteur qu'il pilotait et un camion conduit par un salarié de la société de transport de marchandises qui effectuait une opération de chargement/déchargement.

Le directeur de la société viticole a été cité devant le tribunal correctionnel, pour avoir omis d'établir un protocole de sécurité avec la société de transport et pour avoir établi un plan de circulation dans l'entreprise insuffisant, incomplet et inadapté.

Le directeur a été condamné par le tribunal à un an d'emprisonnement avec sursis et 15 000 euros d'amende.

Les faits reprochés sont les suivants :

- il appartenait à l'entreprise d'accueil de mettre en place un protocole de sécurité avec chaque entreprise de transport ainsi qu'avec chacune des entreprises sous-traitantes, intervenant sur le site d'accueil,
- le plan de circulation doit être clairement défini,
- l'ensemble des flux de circulation doivent être répertoriés,
- les règles de circulation et de priorité entre les camions et les autres engins circulant sur la zone doivent être établies,
- les panneaux de circulation doivent être affichés,
- le marquage au sol des zones de stationnement doit être conforme à celui existant sur le terrain,
- les voies de circulation pour le personnel, les véhicules et engins de toutes natures doivent être matérialisées,
- l'entreprise d'accueil doit faire respecter le plan de circulation.

Cour de cassation, criminelle, Chambre criminelle du 8 avril 2014, 12-87.841



PROTOCOLE DE SECURITE : EXEMPLE DE MODELE

Opérations de chargement / déchargement

Etabli en 2 exemplaires (intervenant - exploitant) en application des articles R.4515-1 et suivants du Code du travail.

Ce « protocole de sécurité » comprend toutes les indications et informations utiles à l'évaluation des risques de toute nature générée par l'opération ainsi que les mesures de prévention et de sécurité qui doivent être observées à chacune des phases de sa réalisation.

Cochez la case correspondant aux opérations réalisées

www.presta-asso.fr

1. IDENTIFICATION DE L'OPERATION








	Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Raison sociale		
Adresse		
Téléphone/Télécopie/e-mail		
Responsable		
Horaire d'ouverture pour les opérations de réception et d'expédition		
Matin	de H à H	
Après-midi	de H à H	
Fréquence des opérations		
<input type="checkbox"/> Opération ponctuelle (date du au)		<input type="checkbox"/> Opération annuelle

2. ÉVALUATION ET PREVENTION DES RISQUES LIES A L'OPERATION DE CHARGEMENT ET/OU DE DECHARGEMENT









Marchandises			
• Nature :	<input type="checkbox"/> Denrées périssables	<input type="checkbox"/> Matières dangereuses	<input type="checkbox"/> Autres
• Etat :	<input type="checkbox"/> Solide	<input type="checkbox"/> Liquide	<input type="checkbox"/> Gazeux
• Conditionnement :	<input type="checkbox"/> Vrac	<input type="checkbox"/> Colis	<input type="checkbox"/> Palettes <input type="checkbox"/> Conteneur <input type="checkbox"/> Autres
• Quantité :	• Poids :		
• Précautions particulières :			
Véhicule et matériels de manutention embarqués			
Type de véhicule accepté	Caractéristiques du véhicule		Matériel de manutention à prévoir
<input type="checkbox"/> Porteur moins de 3,5 T	<input type="checkbox"/> Plateau	<input type="checkbox"/> Benne	<input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Grue auxiliaire
<input type="checkbox"/> Porteur plus de 3,5 T	<input type="checkbox"/> Carrossé	<input type="checkbox"/> Frigorifique	<input type="checkbox"/> Diable <input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Ensemble articulé	<input type="checkbox"/> Bâché traditionnel	<input type="checkbox"/> Citerne	<input type="checkbox"/> Transpalette
<input type="checkbox"/> Camion remorque	<input type="checkbox"/> Débâchable depuis le sol	<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Hayon élévateur
Matériel mis à disposition par l'entreprise d'accueil			
<input type="checkbox"/> Quai	<input type="checkbox"/> Chariot élévateur	<input type="checkbox"/> Diable	
<input type="checkbox"/> Pont roulant	<input type="checkbox"/> Transpalette électrique	<input type="checkbox"/> Autres	
<input type="checkbox"/> Passerelle de débâchage ou autres dispositifs	<input type="checkbox"/> Transpalette manuel		

Circulation dans l'entreprise		
Joindre un plan de circulation avec les consignes générales		
Déroulement de l'opération		
Opération :	<input type="checkbox"/> Chargement <input type="checkbox"/> Déchargement	<input type="checkbox"/> Réalisé par l'entreprise d'accueil <input type="checkbox"/> Réalisé par l'entreprise de transport

3. CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

Protection des travailleurs							Port de tout autre équipement de protection, préciser :
							
Casque	Chaussures ou bottes	Vêtements de travail	Lunettes	Gants	Masque	Protections auditives	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Interdiction				Consignes			
<input type="checkbox"/> De fumer à l'intérieur des bâtiments. <input type="checkbox"/> D'évoluer dans la zone d'action des matériels de manutention. <input type="checkbox"/> De monter sur le marchepied des véhicules pendant les manœuvres. <input type="checkbox"/> De circuler à pied sur les aires de manœuvres <input type="checkbox"/> Autres :				<input type="checkbox"/> Les ouvertures et fermetures des portes de remorques ou camions doivent s'effectuer véhicule à l'arrêt, moteur coupé, frein à main serré, cale sous les roues tractrices. <input type="checkbox"/> Respecter la signalisation routière sur le site (limitation de vitesse, interdiction de stationnement, ...) <input type="checkbox"/> Autres :			

4. SECURITE POUR LE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Nom du produit :								
Présence de matières dangereuses ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Caractéristiques du produit							
								
	Explosif <input type="checkbox"/>	Inflammable <input type="checkbox"/>	Comburant <input type="checkbox"/>	Toxique <input type="checkbox"/>	Corrosif <input type="checkbox"/>	Dangereux pour l'environnement <input type="checkbox"/>	CMR <input type="checkbox"/>	Dangereux pour la santé <input type="checkbox"/>
Précautions à prendre en fonction de la caractéristique du produit :								
Procédure et cheminement de l'opération (à la charge de la collectivité ou de l'établissement d'accueil)				<input type="checkbox"/> Affichage des panneaux de signalisation obligatoire <input type="checkbox"/> Contrôle de la certification / habilitation du chauffeur <input type="checkbox"/> Branchement et identification des flexibles <input type="checkbox"/> Récupération des polluants et élimination <input type="checkbox"/> Branchement des dispositifs d'élimination de l'électricité statique <input type="checkbox"/> Dispositif de fermeture des vannes (vérification de l'étanchéité des raccords ou vannes après dépotage)				

5. PROCEDURE D'ALERTE

Secours internes	Secours externes	Incidents matériels

6. SIGNATURES

	Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Date		
Nom		
Fonction		
Visa et cachet de l'entreprise		